

INTRODUCTION

Avertissement

L'appellation "Chartrier de Niedernai" peut prêter à confusion. En effet, le fonds ne se compose pas uniquement de chartes, mais aussi de documents sur papier. Les papiers représentent environ une vingtaine de mètres linéaires, soit 275 boîtes, et feront l'objet d'un inventaire séparé. Le présent inventaire concerne uniquement les chartes, au nombre de 1 588. Étant donné leur grand nombre, on a en effet jugé préférable de les classer à part, dans l'ordre chronologique. Ce choix se justifiait d'autant plus que la provenance des chartes les plus anciennes reste souvent incertaine et qu'il aurait été très difficile de les rattacher à l'un ou l'autre des différents fonds d'origine.

Historique du fonds

Le chartrier de Niedernai passe pour être l'un des quatre plus grands fonds nobiliaires alsaciens et probablement le plus important de ceux qui se trouvent encore en Alsace. Il tire son nom du château de Niedernai en Basse-Alsace, où il était conservé à l'origine, mais est également connu sous le nom de *fonds Landsberg*. Cette appellation n'a pas été retenue, car les archives de la famille de Landsberg, si elles sont les plus importantes en volume, ne représentent pas l'intégralité du fonds.

Couvrant une période qui s'étend de la fin du XIII^e au début du XX^e siècle, le fonds comprend essentiellement les archives de trois familles nobles: Bock de Blaesheim et Gerstheim (XIV^e - fin XVIII^e siècle), Landsberg (fin XIII^e - début XIX^e siècle) et Reinach-Werth (XVI^e - début XX^e siècle). Mais il faut y ajouter quelques ensembles provenant de familles alliées à l'une ou l'autre des trois précédentes, d'un couvent (chanoines réguliers de Truttenhausen) et d'une institution publique (Directoire de la noblesse immédiate de Basse-Alsace).

Cet ensemble s'est constitué au fil des siècles, par le jeu des mariages et des héritages successifs. La famille de Landsberg, établie à Niedernai, a acquis au XVI^e siècle, avec ses archives, le couvent de Truttenhausen, qui était désaffecté depuis la Guerre des paysans en 1525. A la fin du XVIII^e siècle, les Landsberg ont hérité des biens et des archives de la famille Bock, éteinte en 1791. Cette vieille famille patricienne de Strasbourg était notamment possessionnée à Blaesheim et Gerstheim. Les Landsberg se sont éteints à leur tour au début du XIX^e siècle. Leurs biens, archives comprises, ont alors passé par mariage entre les mains de la famille de Reinach-Werth. Leurs descendants, les Le Pays du Teilleul, en ont hérité ensuite.

Quelques pièces éparses proviennent de familles alliées aux Bock ou aux Landsberg, plus exceptionnellement aux Reinach-Werth. Il s'agit essentiellement des familles d'Andlau, Beger, Knobloch, Rathsamhausen et Zorn de Bulach (Basse-Alsace), des Gohr de Wattwiller (Haute-Alsace), des Loewenstein (Palatinat) et des Eltz (Rhénanie).

Quant à la présence de pièces provenant du Directoire de la noblesse immédiate de Basse-Alsace, elle peut paraître surprenante. Les archives de cette institution (758 articles) ont en grande partie été versées aux Archives départementales du Bas-Rhin lors de sa suppression sous la Révolution (cotes E 656 à 1408). Ce qui est conservé

dans le chartrier provient d'un membre de la famille Landsberg ou Reinach-Werth, alors membre du Directoire, qui aurait abusivement gardé ces papiers pour les incorporer ensuite à ses propres archives familiales.

Le chartrier de Niedernai tel qu'il se présente actuellement ne contient aucun document provenant de la famille Le Pays du Teilleul. Il s'agit des archives de la famille de Reinach-Werth dans le développement qu'elles avaient atteint au début du XX^e siècle. En 1942, dans des circonstances assez mal établies, le fonds a été saisi par l'administration allemande et déposé aux Archives départementales du Bas-Rhin. En 1946, la situation a été entérinée par un contrat de dépôt signé entre la famille et les Archives départementales. Mais il s'agissait d'un dépôt révocable et la communication des documents n'était pas autorisée. On comprend que dans ces conditions les Archives du Bas-Rhin ne se soient guère empressées d'en commencer le classement.

En 1977, un nouveau contrat de dépôt autorisait la communication. Les Archives départementales ont alors procédé à un premier débrouillage sommaire du chartrier, qui permit au moins de repérer les principaux fonds d'origine (Bock, Landsberg et Reinach-Werth). Aux archives des Reinach-Werth se rattachait un important fonds provenant de la famille Balzac de Firmy (dite aussi Balsa de Firmi), originaire de l'Aveyron. Ce fonds était parvenu à Niedernai au XIX^e siècle, suite à une alliance entre Félix de Reinach-Werth et Ernestine Balzac de Firmy, mariés à Toulouse en 1863. M. Himly, directeur des Archives du Bas-Rhin, constatant que ces documents n'intéressaient pas directement l'histoire de l'Alsace, proposa de les déposer aux Archives départementales de l'Aveyron. Une convention fut signée le 29 juin 1978 entre le comte Michel Le Pays du Teilleul et M. Jean Delmas, directeur des Archives départementales de l'Aveyron. En septembre 1978, M. Himly fit l'expédition du fonds. A l'heure actuelle, le fonds Balsa de Firmi est classé aux Archives de l'Aveyron sous la cote 50 J et comprend 227 articles. Un inventaire en a été dressé vers 1981 par M. Thierry Pelat.

Cependant les Archives départementales du Bas-Rhin avaient à peine commencé le classement du chartrier lorsque le comte Michel Le Pays du Teilleul décida d'en reprendre possession. Vers la même époque, il s'était déjà dessaisi d'une grande partie de ses biens patrimoniaux ⁽¹⁾. Le chartrier fut vendu en 1985 à MM. Pini et Haegeli, libraires-antiquaires à Strasbourg. Ces antiquaires avaient déjà commencé à en revendre certaines pièces lorsque le conseil régional fut alerté. Considérant que le démembrement d'un tel fonds aurait représenté une perte irremplaçable pour le patrimoine alsacien, les élus régionaux décidaient, dans leur séance du 7 novembre 1986, d'en racheter l'intégralité.

Le présent inventaire a été réalisé à partir d'un fichier commencé par Claire Haas. Plus de 1000 chartes avaient déjà été vues lorsque le travail a été repris par Christine Heider, qui a assuré la rédaction de l'instrument de recherche dans sa forme définitive. Les analyses ont été complétées et vérifiées sous la direction de Bernhard Metz. M. Metz a également tenu à revoir lui-même certaines chartes parmi les plus difficiles. Beaucoup de noms de lieux en Rhénanie-Palatinat et en Hesse ont posé des

(1) Quatre portraits de famille ont rejoint les collections du Palais Rohan. Une armoire Renaissance a été acquise par le musée de l'Oeuvre-Notre-Dame.

problèmes d'identification. Nous tenons à remercier ici pour leur aimable collaboration les Archives départementales de la Moselle ainsi que les collègues allemands de Coblenze, Darmstadt, Magdeburg, Marburg, Nuremberg et Wiesbaden.

Présentation des trois principales familles

La famille Bock

Très ancienne famille patricienne de Strasbourg, les Bock sont cités dès 1266 comme monnayeurs (*Hausgenossen*). A l'origine, il s'agissait d'une famille de marchands, peut-être originaire de Rottweil ⁽²⁾. La tradition familiale fait remonter l'origine du lignage à un certain chevalier Ruprecht Bock, possessionné dans les environs de Strasbourg, qui aurait donné son nom au faubourg de la Robertsau (*Ruprechtsau*). En réalité, les Bock n'ont accédé à la noblesse que dans le courant du XIV^e siècle. 21 membres de la famille furent stettmeister à Strasbourg entre 1357 et 1764. A la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, les Bock acquièrent une position prépondérante sur la scène politique strasbourgeoise. Avec les Mullenheim, les Sturm, les Wurmser, les Boecklin et les Zorn, on peut les considérer comme l'une des familles patriciennes les plus influentes de cette époque ⁽³⁾.

Personnalité éminente du patriciat strasbourgeois à l'époque de la Réforme, Hans Bock de Gerstheim († 1542) fut stettmeister à 22 reprises entre 1506 et 1542. Il était très lié avec Jacob Sturm, à qui il donna d'ailleurs en mariage l'une de ses filles ⁽⁴⁾. Ces liens furent encore renforcés en 1542 lors du mariage de son fils Ludwig Bock avec Agnès Zorn (petite-fille de Jacob Sturm par sa mère Anna). Passé à la Réforme vers 1524 et grand amateur de livres théologiques, Hans Bock ne chercha cependant pas à introduire la nouvelle confession dans son village de Gerstheim. C'est son fils Ludwig Bock qui fit venir à Gerstheim le premier pasteur luthérien, Jacob Hügel, vers 1546 ⁽⁵⁾.

Comme beaucoup d'autres familles de la noblesse strasbourgeoise, les Bock étaient aussi d'importants propriétaires fonciers. Ils s'efforcèrent très tôt d'acquérir des seigneuries dans les environs de Strasbourg. Les biens de Blaesheim et Gerstheim ont été acquis de façon quasiment simultanée, dans la première moitié du XV^e siècle. Blaesheim et son château ont été achetés en 1429 par les frères Hans, Ulrich et Claus Bock aux héritières de Hans de Rosheim, qui les tenaient en fief de l'Empire. Claus, le cadet des trois frères, survécut à ses aînés et se fit plus tard appeler "de Blaesheim".

Quant aux biens de Gerstheim, ils ont d'abord été possédés par une autre branche de la famille. C'est en 1438 qu'Ulrich Bock, dit *in Brantgasse*, parent plus ou moins lointain des trois précédents, fit l'acquisition du château de Gerstheim, appelé Bockstein ⁽⁶⁾, qui appartenait alors à Hans Marx et à son épouse Agnès Schilt. A peu

⁽²⁾ Thomas A. Brady Jr, *Ruling Class, Regime and Reformation at Strasbourg 1520-1555*, Leiden 1978, pp. 88-89.

⁽³⁾ Ibid, p. 78.

⁽⁴⁾ Ibid, pp. 302-303.

⁽⁵⁾ PHILIPP (Marthe), *Blaesheim, histoire d'un village alsacien*, publié par la commune de Blaesheim, 1995, p. 36.

⁽⁶⁾ Le château tient son nom de la famille Boecklin, qui en était propriétaire avant les Marx. Cité pour la première fois en 1390, il appartenait alors à Hans Boecklin (cf. ADBR, 65 J XIII, n° 2, fonds Zorn de

près vers la même époque, sans que nous en connaissions la date exacte, Ulrich Bock acheta également, des mêmes, un neuvième du village de Gerstheim, avec tous les droits de juridiction. Ulrich n'eut qu'un seul fils survivant, Claus, connu dans les textes sous l'appellation "Claus Bock de Gerstheim".

Possédés à l'origine par deux branches distinctes, les biens de Blaesheim et Gerstheim ont été réunis un demi-siècle plus tard, à la suite du mariage de Stephan, fils de Claus Bock de Blaesheim, avec Engel, fille de Claus Bock de Gerstheim. Leurs fils Hans et Jacob Bock, après avoir possédé pendant quelque temps en commun les biens hérités de leurs parents, se décidèrent ensuite à les partager (7). Blaesheim fut attribué à Jacob Bock, dont la descendance adopta dès lors le nom de ce fief. Gerstheim échut à Hans, le futur stettmeister, donnant ainsi naissance à une autre branche de la famille, celle de Gerstheim.

La branche de Blaesheim se subdivisa encore une fois à la génération suivante. Friedrich, fils de Jacob, continua la lignée, tandis que son frère Stephan fut à l'origine d'une nouvelle branche, celle d'Erstein. Les branches de Blaesheim et Erstein s'éteignirent presque en même temps, au début du XVII^e siècle. Leurs biens passèrent alors entre les mains de la branche de Gerstheim, seule survivante. Claus Eberhard Bock de Gerstheim (1605-1660) ajouta à son patronyme le nom de Blaesheim et fut le premier à s'appeler Bock de Blaesheim et Gerstheim.

Dernier représentant mâle de son lignage, Frédéric Henri Bock de Blaesheim et Gerstheim mourut en 1791 à Strasbourg. Mais la famille ne s'éteignit qu'en 1823, en la personne de Françoise Bock, nièce de Frédéric Henri et épouse de François Marie de Landsberg.

La famille de Landsberg

Les Landsberg étaient au départ des ministériaux de l'abbaye de Hohenbourg, implantés surtout dans la région de Barr-Obernai. La famille tire son nom du château de Landsberg, situé aujourd'hui sur le territoire de la commune de Heiligenstein (8). Elle portait auparavant le nom de Finhey (village disparu près d'Obernai). Le château a été construit peu avant 1200 sur un terrain qui appartenait à l'abbesse de Niedermunster. Il fait partie de la ceinture de châteaux-forts qui entourait l'abbaye de Hohenbourg. Un membre de la famille, Gunther de Finhey, a participé en 1181 à la fondation de Truttenhausen par l'abbesse Herrade de Hohenbourg, dite aussi Herrade de Landsberg. En réalité, Herrade n'appartenait certainement pas à la famille Landsberg. Beaucoup plus tard, les Landsberg ont prétendu qu'elle était la soeur de leur ancêtre Gunther, probablement afin de justifier leurs droits sur Truttenhausen. Le prénom de Herrade semble indiquer qu'elle était d'origine bavaroise.

Bulach). En 1430, Ennelin, fille du chevalier Claus Zorn de Bulach et épouse de l'écuyer Reibold Wetzel, a vendu le château aux Marx (charte n° 245). Elle tenait semble-t-il ses droits de Hans Boecklin, dont elle était la petite-fille (d'après le transfixe attaché à la charte de 1390, Hans Boecklin avait une fille Susanna, mariée au chevalier Nicolas Zorn dit de Bulach).

(7) Hans Bock fait allusion à ce partage dans son testament de 1542. Cf. inventaire des papiers, n° 5.

(8) Voir Bernhard Metz, notice "Landsberg", in *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, t. 23, pp. 2193-2194 (publié par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Strasbourg, 1994).

La famille possédait le village de Niedernai, mais aussi ceux de Meistratzheim, Zellwiller, Lingolsheim, et ceux de Flexbourg et Duttlenheim en partie. C'est aux Landsberg que Niedernai doit son développement. Du village, ils ont fait une ville entourée de remparts dès la fin du XIII^e siècle. Porte et fossés sont attestés déjà en 1277. Le château de Niedernai est également très ancien, puisqu'il remonte à l'époque romane ⁽⁹⁾. Au XVI^e siècle, la famille a acquis le couvent désaffecté de Truttenhausen, avec ses archives. Le couvent avait été sérieusement endommagé lors de la guerre des Paysans. Il aurait ensuite été définitivement détruit lors d'un incendie en 1555. Les Landsberg se sont fondés sur le droit d'avouerie qu'ils exerçaient sur le couvent afin d'en revendiquer les biens. Ils se sont aussi appuyés sur leur prétendue parenté avec Herrade, n'hésitant pas à la faire figurer sur les arbres généalogiques de la famille. Le plus ancien arbre où elle apparaît semble dater du début du XVII^e siècle.

Le lignage s'est divisé en plusieurs branches et sous-branches au cours de son existence. Au début du XVII^e siècle, il n'en existait plus que deux. La branche établie à Mutzig était restée catholique. Elle s'éteignit en 1714 en la personne de Georges Louis de Landsberg. La branche de Niedernai s'est convertie au protestantisme vers le milieu du XVI^e siècle. Il est impossible de déterminer précisément la date de cette conversion. Wolf de Landsberg, mort en 1546, était vidame de l'évêque de Strasbourg, donc catholique. Mais son fils Gunther était luthérien. Les descendants de Gunther retournèrent cependant à la religion catholique dans le courant du XVIII^e siècle: Samson Ferdinand de Landsberg se convertit au catholicisme en 1739 et fit élever ses trois fils dans cette religion.

Les archives conservées sont surtout celles de la branche de Niedernai. Elles couvrent une période qui va de la fin du XIII^e jusqu'au début du XIX^e siècle. Le document le plus ancien est une charte de 1279, qui a déjà été publiée par Schoepflin dans l'*Alsatia diplomatica*. Elle concerne la chapellenie Sainte-Barbe de Niedernai.

Le nom et la lignée de Landsberg s'éteignirent au début du XIX^e siècle avec Alexandre Louis de Landsberg, mort célibataire en 1837. Les biens de la famille échurent alors aux héritiers de sa soeur Charlotte Christine, qui avait épousé en 1806 le baron Maximilien Frédéric de Reinach-Werth.

La famille de Reinach-Werth

La famille de Reinach est originaire de Suisse (canton d'Argovie). D'abord ministériaux des comtes de Lenzbourg, puis de Kibourg, les Reinach sont passés ensuite au service des Habsbourg. Plusieurs membres de la famille ont participé à la bataille de Sempach en 1386, aux côtés du duc Léopold d'Autriche. En butte à l'hostilité des confédérés qui avaient incendié plusieurs de leurs châteaux, les Reinach se sont progressivement installés sur les terres alsaciennes des Habsbourg au début du XV^e siècle. La famille s'est très tôt divisée en plusieurs branches, principalement implantées dans le Sundgau. Les seules branches qui subsistent actuellement sont celles de Hirtzbach (installée dans le Sundgau et à Paris) et de Werth (installée aux États-Unis). La branche de Foussemagne est éteinte depuis 1986.

⁽⁹⁾ Bernhard Metz, in *Revue d'Alsace* 113, 1987, 69.

Les archives de la famille de Hirtzbach ont été déposées aux Archives départementales du Haut-Rhin par le baron Maurice de Reinach-Hirtzbach, ancien président de la Société d'Histoire Sundgauvienne. Elles sont inventoriées ⁽¹⁰⁾.

La branche de Werth, celle qui nous occupe ici, est un rameau de la branche de Fousse-magne, dont elle s'est séparée au début du XVIII^e siècle. Le premier représentant de cette branche est François Antoine Béat, né en 1668, mort en 1741. Il s'est établi au château de Woerth près de Matzenheim, dont il a pris le nom ⁽¹¹⁾. Les fiefs des Reinach-Werth sont localisés principalement en Basse-Alsace. Il s'agit du château de Woerth, du village d'Uttenheim, et de biens et revenus divers à Dambach, Strasbourg, Furdenheim, Molsheim, Offenheim et Nordhouse. Tous ces fiefs sont d'origine épiscopale. Les Reinach en ont été investis dès 1655 par l'évêque de Strasbourg, suite à l'extinction de la famille de Seebach.

Mais les Reinach-Werth avaient aussi des fiefs plus anciens en Haute-Alsace et en Franche-Comté, qu'ils partageaient avec les autres branches de la famille (seigneuries d'Amoncourt, de Montreux et de Roppe), sans oublier quelques rares biens en Suisse, dans le canton d'Argovie.

La famille possédait aussi des biens allodiaux à Berstheim, Diebolsheim, Erstein, Matzenheim, Mittelbergheim, Valff et Zellwiller. A quoi il faut ajouter des biens à Bolsenheim, Uttenheim, Schaeffersheim et Westhouse, achetés en 1715 aux héritiers de Jean Christophe Pabst de Bolsenheim, ainsi que des biens à Andlau et Eichhoffen, qui proviennent de la famille d'Andlau. François Antoine Béat les tenait de sa femme Marie Anne Ursule, fille de Jean Conrad d'Andlau.

Les Reinach-Werth ne se sont implantés à Niedernai qu'au début du XIX^e siècle, suite au mariage du baron Maximilien Frédéric de Reinach avec Charlotte Christine de Landsberg.

Contrairement aux Landsberg et aux Bock, les Reinach sont toujours restés catholiques, quelle que soit la branche. Chez les Reinach-Werth, les vocations religieuses continuent à représenter un élément important aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'ancienneté et la noblesse de la famille leur permettaient d'être reçus dans toutes les abbayes et dans tous les chapitres de la région. Au XVIII^e siècle, les Reinach-Werth ont donné à l'Église un chanoine des chapitres d'Eichstett et de Wurzburg, deux commandeurs dans l'ordre de Malte, un chanoine de Lure, deux chanoinesses d'Andlau et une chanoinesse de Masevaux. Au XIX^e siècle, l'abbé Adrien de Reinach-Werth enseigne au collège de Juilly (Seine-et-Marne), fondé par l'abbé Louis Bautain, ancien directeur du Petit Séminaire de Strasbourg. En 1855, il devient aumônier volontaire de l'armée française en Crimée. Il assiste au siège de Sébastopol, mais contracte le typhus et meurt à Constantinople le 16 mars 1856.

⁽¹⁰⁾ Elles forment la sous-série 108 J des Archives du Haut-Rhin. Cf. Lucie Roux, *Les archives de la famille de Reinach*, Colmar 1961.

⁽¹¹⁾ *Woerth* est l'orthographe actuelle du lieu-dit. Mais la famille porte le nom de *Werth*, graphie qui était en usage au XVIII^e siècle.

La vocation militaire a été chez les Reinach-Werth au moins aussi fréquente que la vocation religieuse. A chaque génération, un ou plusieurs membres de la famille se sont distingués aux armées. François Antoine Béat, le fondateur du lignage, est le premier à servir dans les rangs de l'armée française. Ses descendants sont nombreux à marcher sur ses traces, notamment pendant la guerre de Sept ans. Cette tradition est interrompue par la Révolution. Maximilien Frédéric s'engage dans l'armée autrichienne. Il est imité en 1829 par son fils Maximilien Henri Constantin, qui ne quittera le service d'Autriche qu'en 1836 pour se marier.

Mais ce choix n'est plus possible à la génération suivante. Les trois fils de Maximilien Constantin entrent à Saint-Cyr et font carrière dans l'armée française. L'aîné, Félix, sert pendant deux ans en Algérie et au Maroc avant d'opter pour la filière préfectorale. Son cadet Othon est au Mexique lors de la désastreuse expédition de 1866. Le dernier, Maximilien, combat en Algérie et en Tunisie et décède en 1881 à l'hôpital de Lacalle (Algérie) d'une fièvre typhoïde.

Solidement enracinés à Niedernai, les Reinach-Werth jouent un rôle déterminant dans la vie politique locale. Maximilien Frédéric devient maire de Niedernai en 1812, six ans après son mariage avec Charlotte Christine de Landsberg. En 1814, il entre au conseil général. Son fils Maximilien Henri Constantin puis son petit-fils Félix lui succéderont dans ces deux fonctions.

Outre les mandats électoraux, le XIX^e siècle ouvrit également aux Reinach les portes de la haute fonction publique. La branche de Werth s'illustra particulièrement en la personne du baron Félix de Reinach, qui fit carrière dans l'administration préfectorale.

Saint-Cyrien comme ses deux frères cadets, Félix de Reinach-Werth se destina d'abord au service armé. Mais il donna sa démission après deux années de campagne en Afrique du Nord et devint conseiller de préfecture à Montauban et Metz, puis sous-préfet de Marennes entre 1865 et 1867. A la mort de son père, il rentra en Alsace et lui succéda comme conseiller général et maire de Niedernai. Nommé en 1868 commandant du deuxième bataillon de la Garde mobile du Bas-Rhin, il se trouvait à Sélestat lors du siège de la ville par les Prussiens. Fait prisonnier lors de la capitulation de Sélestat, il resta en captivité à Breslau en Silésie ⁽¹²⁾ jusqu'en mars 1871.

Après l'annexion, il opta pour la nationalité française, tout en conservant ses biens en Alsace. Réintégré dans le corps préfectoral, il devint préfet du Jura entre 1873 et 1876 puis de Maine-et-Loire entre 1876 et 1877, date à laquelle il donna sa démission.

Félix de Reinach avait épousé Ernestine de Balzac de Firmy, originaire de l'Aveyron. A son décès, il laissait trois enfants: Maximilien, Marie et Hardouin. L'aîné, Maximilien dit Max, était officier de marine. De son mariage avec Catherine Baillou de la Brosse, d'origine angevine, il n'eut pas d'enfants.

¹² Aujourd'hui Wroclaw, en Pologne

Marie, soeur de Maximilien, épousa en 1899 Joseph Le Pays du Teilleul. C'est par elle que les biens des Reinach-Werth sont passés aux Le Pays du Teilleul.

Le frère cadet, Hardouin, entra à Saint-Cyr et commença sa carrière dans la cavalerie. Criblé de dettes, il émigra au Canada en 1906 et mourut en 1950 aux États-Unis, où il a laissé des descendants. Les derniers porteurs du nom de Reinach-Werth se trouvent donc aujourd'hui outre Atlantique.

Sur le présent inventaire

Principes d'inventaire

Le choix de l'ordre chronologique se justifiait par l'impossibilité dans laquelle on s'est trouvé de reclasser les chartes suivant le principe de provenance. Pour remédier aux inconvénients du classement chronologique, un soin tout particulier a été apporté à la réalisation de l'index.

Dans la rédaction des analyses, on s'est efforcé d'être aussi bref que possible. Les noms de lieux-dits ne sont cités intégralement que s'ils sont en petit nombre. Lorsqu'ils dépassent la dizaine, seuls les plus intéressants ou les moins courants d'entre eux sont mentionnés. Les clauses des contrats de mariage ne sont pas toujours détaillées.

La grande majorité des chartes du fonds est en allemand. Pour éviter toute ambiguïté, on a choisi de ne pas franciser les prénoms. Beaucoup de prénoms germaniques n'ont pas d'équivalent en français, tels Wolfhelm, Ellekind, Ellewibelin, Junte, Heilke, Lutgard... Dans d'autres cas, la traduction française n'est pas satisfaisante. Écrire *Loup Thierry* pour Wolf Dietrich ou *Marceau* pour Marzolf semble difficilement justifiable. Une exception a été faite pour les évêques de Strasbourg et les empereurs romains germaniques qui sont généralement plus connus des chercheurs sous leurs noms français. La graphie originale des patronymes a été respectée dans la plupart des cas. Mais on a aussi cherché à ne pas déconcerter inutilement le lecteur, notamment en ce qui concerne les Ferrette et les Ribeaupierre. Ces deux familles sont connues dans l'historiographie sous leur nom français, que l'on a donc choisi de privilégier ici. On trouvera cependant dans l'index des renvois sous *Pfirdt* et *Rappoltstein*.

Les titres et fonctions n'ont été francisés que lorsqu'il existait un équivalent incontestable en français. C'est le cas par exemple pour le bailli (*vogt*), l'écuyer (*edelknecht*) ou le gourmet (*winsticher*). D'autres termes comme *heimburg* (représentant désigné par une commune pour s'occuper de ses finances et des travaux communaux) ou *schultheiss* (représentant du seigneur dans les villages) ont été laissés tels quels, car intraduisibles. La traduction de *schultheiss* par "prévôt" se rencontre souvent dans les textes français des XVII^e et XVIII^e siècles, mais peut prêter à confusion, par exemple avec le prévôt (*probst*) d'un chapitre de chanoines. La forme française "écoutète", préconisée par quelques-uns, n'est pas davantage souhaitable, car elle risque de dérouter la grande majorité des lecteurs.

Un autre problème s'est posé pour les noms du type *AdamsUrban* ou *DieboldsHans*. Bernhard Metz ⁽¹³⁾ a bien montré la spécificité de ces formes, qui sont surtout répandues dans les campagnes. *AdamsUrban* désigne Urban, fils d'Adam, tandis que *DieboldsHans* s'interprète comme étant Hans, fils de Diebold. La première composante du nom ne peut être considérée comme un véritable patronyme. Le fils de *DieboldsHans* s'appellera peut-être *HansenMarzolf* ! Pour éviter toute confusion, on a donc adopté une graphie particulière: *DieboldsHans* dans le corps de l'inventaire et *DIEBOLDSHans* dans l'index.

Contenu du fonds

Les 1588 chartes analysées dans cet inventaire ne constituent pas un fonds isolé. Elles font partie intégrante d'un ensemble qui comprend également un important volume de "papiers". Comme on l'a déjà signalé plus haut, les documents sur papier ont été analysés séparément. Ils feront l'objet d'un second tome d'inventaire qui devrait paraître dans les deux ou trois prochaines années.

L'utilisateur du présent ouvrage aura souvent intérêt à consulter les deux volumes. De nombreux renseignements complémentaires peuvent en effet être glanés dans les "papiers". Le chercheur qui s'intéresse aux relations féodo-vassaliques trouvera dans le chartrier proprement dit des séries entières de lettres d'investiture superbement calligraphiées sur parchemin. mais il devra aussi penser à consulter les dossiers complémentaires inventoriés avec les papiers: certificats de réquisition de fief, correspondance relative aux formalités de reprise, copies de chartes anciennes disparues...

Le chartrier à lui seul renseigne peu sur l'histoire des personnes. Tout juste peut-on mentionner une demi-douzaine de testaments (1557-1680), une vingtaine de contrats de mariage (1309-1722), une quinzaine de transactions et partages successoraux (1433-1585) et autant de brevets d'officiers (XVIII^e siècle). En revanche, on trouvera parmi les "papiers" une impressionnante collection de contrats de mariage, testaments et inventaires de succession, dont les plus anciens remontent au XVI^e siècle.

La plus ancienne charte du fonds date de 1278, la plus récente de 1836. On trouve au total neuf chartes antérieures à 1300, dont une seule (n° 2) concerne les Landsberg. Les autres sont de provenance inconnue. Le chartrier renferme 151 chartes du XIV^e et 385 chartes du XV^e siècle. Les XVI^e et XVII^e siècles sont les mieux représentés avec respectivement 461 et 487 chartes. La place du XVIII^e siècle est beaucoup plus réduite: 104 chartes seulement, échelonnées de 1700 à 1787. Le parchemin n'est plus guère utilisé alors que pour les lettres d'investiture, les brevets d'officier et quelques actes de vente. Au XIX^e siècle, l'emploi de ce support devient tout à fait exceptionnel. La dernière charte du fonds, datée de 1836, est une pièce isolée.

L'allemand est la langue la plus courante. Une petite proportion seulement des chartes est en latin. Encore en usage dans quelques chartes de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, le latin n'apparaît plus ensuite que dans les actes émis par l'officialité de Strasbourg, jusque vers 1550. La première charte en français ne date que de 1657, si

(13) *Inventaire analytique des archives de la famille de Mullenheim*, Strasbourg 1988, p. IX.

l'on excepte deux chartes isolées de 1417 (n° 202) et 1583 (n° 917), émises respectivement par l'évêque de Metz et l'abbé de Moyenmoutier.

La grande majorité des chartes provient des familles Bock et Landsberg. Toutes les chartes médiévales intéressant la ville de Strasbourg se trouvaient à l'origine dans le fonds Bock. Au même fonds sont également à rattacher une cinquantaine de chartes concernant la Rhénanie-Palatinat et la Hesse. Elles ont été englobées dans les archives de la famille Bock au XVII^e siècle, suite au mariage de Claus Eberhard Bock de Gerstheim avec Eva Wilhelmina d'Eltz-Wecklingen.

Les Reinach-Werth en revanche ont laissé fort peu de chartes, une quarantaine tout au plus. Formée trop tardivement, cette branche de la famille ne possédait pas d'archives médiévales. Les chartes provenant des Reinach sont principalement des actes de vente, preuves de noblesse et brevets d'officiers, sans oublier un contrat de mariage de 1698. La plus ancienne charte conservée, datée de 1656 (n° 1431), est une lettre d'investiture de l'évêque de Strasbourg portant sur les anciens fiefs des Seebach à Furdenheim, Molsheim, Offenheim et Nordhouse.

Du couvent de Truttenhausen, il ne reste guère qu'une cinquantaine de chartes, pour la plupart très détériorées. La plus ancienne semble être la charte n° 10, dont la date précise est indéchiffrable, la plus récente est datée de 1519. Ce sont surtout des constitutions de rente, d'un intérêt purement local. Le lecteur qui s'intéresse à l'histoire de Truttenhausen ne devra cependant pas négliger de consulter également l'inventaire des "papiers". Trois manuscrits d'une très grande importance ont été conservés et apportent d'abondantes informations sur l'histoire médiévale du couvent. Il s'agit d'un calendrier-obituaire des XV^e et XVI^e siècles et de deux censiers, dont l'un commencé en 1330 et l'autre remontant au XV^e siècle.

Les chartes provenant du Directoire de la noblesse sont peu nombreuses (une trentaine environ). Mais on trouve parmi elles quelques-unes des pièces les plus spectaculaires du fonds: une série de privilèges impériaux accordés à la noblesse de Basse-Alsace. La plupart sont de grand format et dotés de magnifiques sceaux de majesté. Ces documents ne présentent cependant pas un grand intérêt, car ils se reproduisent l'un l'autre et leur contenu est souvent connu par ailleurs. L'une ou l'autre charte concerne des litiges opposant le Directoire de la noblesse à l'officialité de Strasbourg ou aux villes de Sélestat et Obernai. Une pièce fort curieuse (n° 648 du 10 mars 1525) évoque les difficultés rencontrées par le strasbourgeois Philipp Hag, issu d'une famille récemment anoblie, à se faire admettre au poêle de la Haute-Montée.

Répartition géographique

Le fonds concerne principalement la Basse-Alsace et en premier lieu la région de Barr-Molsheim. Cette région est le berceau de la famille Landsberg, qui y concentre l'essentiel de ses possessions. La concentration maximale se situe entre Barr et Obernai, avec les villages de Niedernai, Meistratzheim et Zellwiller, le château de Landsberg et le couvent de Truttenhausen. Une branche de la famille est implantée à Mutzig, où elle a des biens importants. Une série de chartes témoigne de la politique d'acquisition de Jacob de Mutzig au début du XVII^e siècle. Les Bock et les Reinach sont également présents dans la région. Les Reinach sont possessionnés à Valff et Zellwiller. Les Bock ont des fiefs à Rosheim, Bischoffsheim et Epfig, où ils jouissent du tiers de la dîme.

En-dehors de l'axe Barr-Molsheim, des concentrations secondaires sont à noter autour de Strasbourg et dans la région d'Erstein-Benfeld. La ville de Strasbourg est très souvent citée dans le fonds, de même que ses faubourgs (Koenigshoffen, la Krutenau, la Robertsau...). Rien d'étonnant à cela, puisqu'il s'agit de la ville d'origine des Bock. Ils n'ont pratiquement jamais cessé d'y résider et y possédaient en outre plusieurs fiefs. En-dehors de l'avouerie de la ville ⁽¹⁴⁾ de Strasbourg que les Lichtenberg tenaient depuis 1247 et qu'ils avaient sous-inféodé aux Bock à partir de 1435, tous ces fiefs sont d'origine épiscopale: rente sur la douane épiscopale (à partir de 1396), rente sur le tribunal (*stockgericht*) (depuis 1437) et rente sur la Monnaie (depuis 1448). Les Bock sont également implantés dans les environs immédiats de Strasbourg. Outre le village de Blaesheim, acquis en 1429, ils ont des fiefs à Bischheim et Hoenheim.

Bien que n'étant pas originaires de Strasbourg, les Landsberg ont cherché très tôt à y acquérir des hôtels. Dès avant 1271, le chevalier Gunther de Landsberg possède une cour rue des Orfèvres ⁽¹⁵⁾. Une seule de ces résidences strasbourgeoises apparaît dans le chartrier: il s'agit d'une cour dite *Lichtenbergisch hoff*, tenue en fief du comte de Deux-Ponts, puis du comte de Hanau-Lichtenberg (n° 1403) ⁽¹⁶⁾. En-dehors de ces hôtels où ils résidaient pendant une partie de l'année, les Landsberg ne possédaient ni biens ni fiefs à Strasbourg. Ils étaient en revanche possessionnés dans les proches environs: depuis 1344, ils tenaient en fief de l'Empire le village de Lingolsheim (n° 51) ⁽¹⁷⁾.

L'axe Erstein-Benfeld est beaucoup moins bien représenté. Il concerne uniquement les familles Bock et Reinach. Les Bock ont acquis au XV^e siècle le village de Gerstheim. Ils tiennent en fief de l'évêque celui d'Obenheim et ont également des fiefs à Erstein, Matzenheim, Uttenheim, Nordhouse et Benfeld. Les Reinach-Werth possèdent le village d'Uttenheim et le château de Woerth près de Matzenheim. Ils ont des biens à Nordhouse, Erstein, Matzenheim, Bolsenheim, Schaeffersheim et Westhouse.

La Haute-Alsace a une importance moindre. Les Bock y possèdent quelques fiefs-rente, qu'ils tiennent de l'évêque de Strasbourg (Bennwihr et Kaysersberg), des sires de Ribeaupierre (Ammerschwihr) et du duc de Lorraine (Saint-Hippolyte). Les Rathsamhausen, abondamment représentés dans le fonds, ont des biens à Niedermorschwihr, Katzenthal et Rorschwihr (fief autrichien), une forêt à Wintzenheim (fief des Lichtenberg) et de nombreuses rentes dans la région mulhousienne et le Sundgau (charte n° 1038). Les autres mentions de localités en Haute-Alsace se trouvent dans des chartes isolées. La ville de Thann est représentée notamment par le contrat de mariage de l'écuyer Marquard de Schoenberg, l'un des plus anciens du fonds: il date de 1453 (n° 345). D'autres localités sont citées dans un acte de vente de 1611 intéressant la famille sundgauvienne de Brinighoffen (n° 1053).

Les Landsberg et les Bock sont également possessionnés outre Rhin, principalement dans l'Ortenau. Les Bock ont des rentes et biens à Auenheim,

⁽¹⁴⁾ En fait de l'évêché.

⁽¹⁵⁾ Cf. Adolphe Seyboth, *Das alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870*, Strasbourg 1890, p. 40.

⁽¹⁶⁾ D'après Adolphe Seyboth, op. cit., p. 8, cette cour était située impasse de la Corneille.

⁽¹⁷⁾ L'église de Lingolsheim abritait le caveau familial des Landsberg depuis le milieu du XVI^e siècle, cf. ADBR, 3 E 267 (1).

Appenweier et Hundsfeld. Ils possèdent le village de Schmieheim où ils ont construit un château ⁽¹⁸⁾. De l'évêque de Strasbourg, ils tiennent en fief des prés à Kehl, et des comtes de Hanau-Lichtenberg le droit de juridiction sur les serfs de Kork et environs. Les Landsberg ont en fief épiscopal le tiers de la dîme à Ichenheim et Dundenheim, ainsi que des rentes à Kappel. En Brisgau, ils possèdent en commun avec la famille d'Andlau la moitié du village de Kiechlinsbergen (fief relevant de l'abbaye d'Andlau). En-dehors de l'Ortenau et du Brisgau, le reste du pays de Bade est peu représenté.

Une cinquantaine de chartes intéresse la Rhénanie-Palatinat et la Hesse. Elles proviennent essentiellement de la famille d'Eltz-Wecklingen et de familles alliées (Loewenstein, Hubenris d'Odenbach, Gundheim, von der Leyen).

Les autres régions d'Allemagne n'apparaissent que très épisodiquement: Basse-Saxe, Bavière, Sarre, Thuringe. Quelques chartes concernent la Lorraine (surtout la Moselle) ou la Franche-Comté. Deux ou trois mentions seulement sont à noter pour la Suisse et le Luxembourg.

Intérêt du fonds

Sur la vingtaine de fonds nobiliaires alsaciens connus, le chartrier de Niedernai est certainement l'un des plus complets, et peut-être le plus important de ceux qui sont encore conservés en Alsace. Seuls ceux des Gayling d'Altheim à Ebnet en Brisgau (qui comprend le chartrier des Fleckenstein), des Hattstatt à Bâle et peut-être des Reinach à Colmar pourraient avoir un volume comparable. Le fonds se distingue également par sa diversité, car il inclut les archives d'un couvent et celles d'une institution publique (Directoire de la noblesse de Basse-Alsace). Les deux parties qui le composent (chartes et papiers) sont complémentaires et ne peuvent guère être dissociées. Mais la partie chartes présente à elle seule un très grand intérêt, ne serait-ce qu'en raison de son volume exceptionnel ⁽¹⁹⁾.

Pour les périodes les plus anciennes, les chartes apportent des données sur un très grand nombre de familles, de lieux et de thèmes. Beaucoup d'entre elles sont parvenues dans le fonds par héritages ou acquisitions successives: les Landsberg ou les Bock n'en sont pas toujours les premiers destinataires. Pour les périodes les plus récentes, et surtout pour les XVII^e et XVIII^e siècles, le fonds apporte des informations plus cohérentes sur un nombre de sujets plus limité et doit surtout être compris comme un complément du fonds "papiers".

Cet ensemble n'a jusqu'ici pratiquement pas été exploité et il est resté totalement inédit, à l'exception de quelques pièces (n° 2, 4, 51, 163, 169 et 351) ⁽²⁰⁾. Il apporte surtout une masse d'éléments nouveaux sur l'histoire des familles Bock et Landsberg

⁽¹⁸⁾ Cf inventaire des papiers, n° 7/2.

⁽¹⁹⁾ A titre de comparaison, les archives de la famille de Mullenheim conservées aux Archives municipales de Strasbourg contiennent environ 500 chartes.

⁽²⁰⁾ Schoepflin a publié dans *l'Alsatia Diplomatica* huit chartes provenant des archives de la famille de Landsberg. Deux sont encore conservées dans le chartrier (n° 2 et 51). Trois autres se trouvent aujourd'hui aux Archives de la famille de Gayling (cf. annexe en fin de volume) dont deux datant de 1284 (6 et 20 décembre) et une de 1299 (5 janvier). Les trois dernières ont disparu (Als. Dipl. II 117 n° 899 du 2.I.1316, II 160 n° 975 du 8.XII.1337 et II 287-288 n° 1215 du 7.III.1390).

(beaucoup moins sur les Reinach-Werth) et sur celle des villages qui leur ont appartenu: Blaesheim et Gerstheim pour les Bock, Niedernai, Meistratzheim, Zellwiller, Sundhouse et Lingolsheim pour les Landsberg.

Grâce aux données fournies par le chartrier, il est possible de reconstituer dans ses grandes lignes la généalogie et les alliances des Bock comme celles des Landsberg. Les tableaux généalogiques qui figurent en annexe ne prétendent pas à l'exhaustivité. Ils permettent simplement de mieux situer les différents personnages cités dans le chartrier, avec une meilleure fiabilité que les généalogies parues jusqu'ici ⁽²¹⁾. L'extrême ramification des deux familles aux XIV^e et XV^e siècles n'autorise d'ailleurs pas une reconstitution intégrale. La généalogie des Bock, en particulier, reste extrêmement fragmentaire avant le XVI^e siècle.

Mais le fonds apporte aussi des informations intéressantes sur un grand nombre de familles alliées et sur leurs possessions, qu'il s'agisse de familles de noblesse rurale, comme les Lichtenberg, les Andlau, les Rathsamhausen, les Beger de Geispolsheim, de familles strasbourgeoises comme les Knobloch, les Sturm, les Twinger, les Lentzelin, les Lumbart et les Gürteler ou de familles originaires de Rhénanie-Palatinat comme les Eltz et les Loewenstein.

La plus grande partie de ces petits fonds familiaux se rattachait à l'origine aux archives de la famille Bock. C'est le cas notamment pour toutes les familles d'origine strasbourgeoise. Les accroissements les plus importants concernent les familles Eltz et Loewenstein, dont il a déjà été question, ainsi que les familles Knobloch et Beger de Geispolsheim. On doit l'acquisition des archives Beger à Hans Bock de Gerstheim, qui a racheté en 1533 tous les biens provenant de la succession de Burkhard Beger de Geispolsheim et de son épouse Agatha Bock (la propre soeur de Hans) ⁽²²⁾. Les documents concernant les Knobloch ont été intégrés dans le fonds grâce à son petit-fils Friedrich Bock de Gerstheim, qui épousa en 1576 Apollonia Knobloch, dernière de son lignage.

D'autres accroissements notables sont à mettre au compte des Reinach-Werth. Le mariage de François Antoine Béat de Reinach-Werth avec Marie Anne Ursule, fille de Jean Conrad d'Andlau-Valff, explique la présence d'un grand nombre de chartes provenant de la famille d'Andlau. On y trouve notamment une série d'actes de vente illustrant les acquisitions de Jean Conrad à Andlau, Eichhoffen, Diebolsheim et Zellwiller.

Les Reinach-Werth se sont aussi alliés à plusieurs reprises avec les Rathsamhausen-Ehnwihr ⁽²³⁾, d'où sans doute le volume important de chartes Rathsamhausen conservées dans le fonds. Ces chartes donnent de nombreux

⁽²¹⁾ Voir notamment Ernest Lehr, *L'Alsace noble*, Strasbourg 1870, et J. Kindler von Knobloch, *Oberbadisches Geschlechterbuch*, Heidelberg 1905-1919.

⁽²²⁾ Friedrich Hefele, *Archiv der freiherrlichen Familie Gayling von Altheim zu Ebnet bei Freiburg*, A 924, in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, Neue Folge, t. 27, pages m 74-75, 1917.

⁽²³⁾ Une fille de François Antoine Béat de Reinach-Werth épouse François Joseph Conrad de Rathsamhausen-Ehnwihr (inventaire des papiers, n° 809-3). A la génération suivante, François Guillaume de Reinach-Werth marie sa fille Marie Anne Caroline Hyacinthe avec François Antoine de Rathsamhausen-Ehnwihr (inventaire des papiers, n° 741).

renseignements sur les biens des Rathsamhausen en Haute-Alsace et sur la royauté des chaudronniers, qu'ils tenaient en fief de l'Empire.

Les deux types de documents les mieux représentés dans cet inventaire sont les lettres d'investiture et les constitutions de rente. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt des constitutions de rente pour l'étude du crédit au Moyen-Age et au début de l'époque moderne. De nombreuses rentes ont encore été constituées dans les premières décennies du XVII^e siècle, notamment au profit des Landsberg. Ces derniers jouaient le rôle d'une sorte de banque rurale pour leurs sujets de Niedernai et Mutzig, à qui ils prêtaient fréquemment de l'argent.

Les séries de lettres d'investiture ont souvent un caractère répétitif et fastidieux. A l'intérieur d'une série, chaque charte recopie la précédente, sans toujours prendre en compte les éventuelles modifications. Ainsi le village de Hohenburgwiller est encore mentionné dans deux chartes de 1495 et 1621 (n° 530 et 1114), alors que l'on sait par ailleurs qu'il a disparu dès le XIV^e siècle. Mais quelques belles découvertes sont parfois possibles lorsqu'on dispose de séries réellement complètes. Nous possédons par exemple une série de lettres d'investiture relatives au village de Sundhouse, que les Landsberg tenaient en fief des comtes de Wurtemberg. La lettre d'investiture de 1473 mentionne pour la première fois le château récemment bâti par Friedrich de Landsberg alors que la charte précédente, de 1467 (n° 401), n'y fait aucune allusion. Il faut donc en conclure que le château de Sundhouse a été construit entre 1467 et 1473 (24).

Bien qu'il se soit perpétué jusqu'à l'extrême fin du XVIII^e siècle, le système féodo-vassalique apparaît par bien des aspects artificiel et archaïque. Les transformations compliquées subies par certains fiefs en témoignent. Le cas du village de Kiechlingsbergen en Brisgau est particulièrement éclairant. Ce village appartenait pour moitié aux Landsberg et aux Andlau, qui le tenaient en fief de l'abbesse d'Andlau. En 1517, les deux familles s'en dessaisirent au profit de l'abbé de Tennenbach. Pour remplacer le fief vendu, les Landsberg firent oblation à l'abbesse de biens à Niedernai (chartes n° 623-627 et 637-638). D'autres transformations eurent encore lieu en 1574 (n° 876) et 1650 (n° 1420).

On peut s'interroger sur la réalité du lien féodo-vassalique après une telle série de modifications (25). Pourtant, le système avait incontestablement ses avantages: les Bock et les Landsberg en ont fait eux-mêmes usage à plusieurs reprises pour récompenser certains de leurs fidèles. Les Landsberg avaient pour vassaux notamment les Ritter de Haguenau, à qui ils ont donné en fief en 1521 les cours domaniales de Minversheim et Schwindratzheim, fief auquel sont venues s'ajouter en 1529 des rentes à Niedernai et Meistratzheim (chartes n° 634 et 670). De même, la cour domaniale du Fronhofen dans la vallée de Munster, que les Landsberg tenaient en fief du duc de Lorraine, a-t-elle été attribuée en arrière-fief successivement aux familles Schrankenfels, Gärtringen, Stoer de Stoerenbourg et Ramstein.

Les Bock, quant à eux, eurent recours au système de l'arrière-fief pour l'avouerie de la ville de Strasbourg, dont ils ne souhaitaient pas assumer eux-mêmes toutes les

(24) J. Bernard, dans son *Histoire de Sundhouse* (1983), affirme encore qu'il a été bâti vers 1200.

(25) Deux autres fiefs ont également fait l'objet de transformations. Cf. chartes n° 1042 et 1528.

charges. La gestion de l'avouerie fut confiée à des hommes de paille, bourgeois de Strasbourg. Si l'on en juge d'après les lettres d'investiture, échelonnées de 1531 à 1594, ils ne semblent pas en avoir tiré grand profit.

N'oublions pas pour terminer de mentionner l'intérêt du fonds pour l'histoire locale. Des renseignements précieux, parfois très vivants, peuvent être glanés sur l'histoire des différents villages ayant appartenu aux Bock ou aux Landsberg. Blaesheim, Niedernai et Meistratzheim sont les trois localités les mieux représentées. A titre d'exemple on trouvera pour Niedernai de nombreux détails sur les lieux-dits, les travaux de construction aux remparts et au château, l'existence de portes et de tours, dont certaines non identifiées (*Walbers turn*), sans oublier de multiples autres indications sur la topographie urbaine, les cours qui appartenaient aux Landsberg à l'intérieur même de la ville, le poêle (*herrenstube*) et la maison communale (*loube*) qui sont cités pour la première fois en 1435.

Les relations entre les Landsberg et leurs sujets semblent avoir été particulièrement tendues à la fin du XV^e siècle. Une charte de 1483 nous renseigne sur la fâcheuse habitude qu'avaient prise les Landsberg de festoyer aux dépens de la commune de Meistratzheim (n° 487). Dans une autre charte de la même année, et ce n'est certainement pas un hasard, il est fait allusion à une émeute (*uberlouff*) des habitants de Niedernai (n° 488). Détail significatif, la révolte a été fomentée par le *schultheiss*, que ses fonctions auraient dû inciter à défendre plutôt les intérêts du seigneur. Vers la même époque (années 1482-1483), les Bock sont aux prises avec leurs sujets de Gerstheim, qui commettent de nombreux délits dans les eaux seigneuriales (chartes n° 473 et 486).

On trouvera dans le fonds papiers de nombreux renseignements complémentaires sur cette question des relations seigneurs-sujets et notamment sur la révolte des habitants de Meistratzheim en 1669-1670 ⁽²⁶⁾.

Si les conflits des XIV^e et XV^e siècles n'ont guère laissé de traces écrites (allusion au passage des Anglais, maison brûlée lors d'une incursion des Armagnacs, cf. chartes n° 113 et 322), il n'en est pas de même pour la guerre de Trente ans. Une série d'actes de vente des années 1636-1639 jette une lumière cruelle sur les misères terribles de cette guerre. Hugo Dietrich de Landsberg et son neveu Wolf Georg de Landsberg ont en effet profité de la détresse de leurs sujets de Niedernai et Meistratzheim pour leur racheter terres et prés à bas prix. Plus de 200 chartes ont ainsi été conservées, dont 191 pour Hugo Dietrich et 35 pour Wolf Georg. Dans deux actes de 1636 et 1637 (n° 1187 et 1220), les vendeurs mentionnent expressément qu'ils ont dû se défaire de leurs biens pour pouvoir assurer leur subsistance (*zu unserer höchsten leibsnotturft und hungersnöthen*).

Au terme de ce travail, et en attendant la publication du deuxième volume, il nous reste à espérer que les chercheurs seront nombreux à consulter et exploiter ce fonds. Sauvé de la dispersion grâce à la vigilance de la Région Alsace, il est mis pour la première fois à la disposition du public, dix ans exactement après son acquisition.

⁽²⁶⁾ Voir aussi à ce sujet ADBR G 712-715.

ANNEXES

1. Bibliographie sommaire

ALIOTH (Martin), *Gruppen an der Macht. Zünfte und Patriziat in Strassburg im 14. und 15. Jh. Untersuchungen zu Verfassung, Wirtschaftsgefüge und Sozialstruktur*, 2 vol., Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 156, Bâle-Francfort, 1988. Index par Bernhard Metz disponible aux Archives municipales de Strasbourg.

BENOÎT (Louis), "Notes pour servir à la statistique monumentale de la Lorraine allemande. La maison dite de Landsberg [à Fénétrange]", *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, Nancy, 1859, p. 93-98, avec 4 planches illustrées, p. 108.

BENOÎT (Louis), "Notice sur l'église de Fénétrange", *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, Nancy, 1868, p. 233-257 (mention d'une chapelle dite de Landsberg et planche reproduisant un vitrail de cette chapelle).

BOEHLER (Jean-Michel), "Religion et sorcellerie dans la région d'Obernai vers 1630: contribution à l'histoire de la peur et de la sécurité", *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville-Barr-Obernai*, t. 30, 1996, p. 7-34.

BRADY (Thomas A.), *Ruling Class, Regime and Reformation at Strasbourg 1520-1555*, Leiden, 1978.

CATTIN (Rodolphe), *Recherches sur la Franche et Immédiate noblesse de la Basse-Alsace et son directoire au XVIII^e siècle*, diplôme d'études supérieures, Strasbourg, 1965.

FOESSER (Isidore), *Meistratzheim, eine Lokalchronik nach historischen Quellen*, Strasbourg, 1939 (27).

GYSS (Joseph Meinrad), *Histoire d'Obernai*, 2 vol., Strasbourg, 1866.

HATT (Jacques), *Liste des membres du Grand Sénat de Strasbourg, des stettmeistres, des ammeistres, des conseils des XXI, XIII et des XV du XIII^e siècle à 1789*, Strasbourg, 1963.

HEIDER (Christine), "Les archives de la famille de Landsberg: présentation générale et notes généalogiques", *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville-Barr-Obernai*, t. 31, 1997, p. 71-94.

HEIDER (Christine), notices "Reinach-Werth", *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, t. 31, p. 3140-3142 (publié par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Strasbourg, 1998).

(27) L'auteur a eu accès au Chartrier de Niedernai, qui se trouvait alors au château, entre les mains du comte René Le Pays du Teilleul.

HEIDER (Christine), "Les châtelains de Niedernai. La famille de Reinach-Werth au XIX^e siècle", article à paraître dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville-Barr-Obernai*.

HIMLY (François Jacques), *Atlas des villes de l'Alsace médiévale*, publications de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 6, Strasbourg, 1970 (plan de Niedernai, p. 95).

IGERSHEIM (François), *Politique et administration dans le Bas-Rhin (1848-1870)*, Strasbourg, 1993 ⁽²⁸⁾.

KINDLER VON KNOBLOCH (Julius), *Das goldene Buch von Strassburg*, Vienne, 1886, p. 39-41 (famille Bock).

KINDLER VON KNOBLOCH (Julius), *Oberbadisches Geschlechterbuch*, Heidelberg, 1905-1919, t. II, p. 450-456 (famille Landsberg, avec tableaux généalogiques), t. III, p. 437 (famille Reinach-Werth, tableau généalogique).

KREBS (Manfred), "Das Jahrzeitbuch des Chorherrenstifts Truttenhausen im Elsass", *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 94, 1942, p. 1-29.

LEHR (Ernest), *L'Alsace noble*, Strasbourg, 1870, t. II, p. 89-95 (famille Bock), p. 294-301 (famille Landsberg), t. III, p. 26-29 (famille Reinach-Werth).

LE PAYS DU TEILLEUL (René), "Niedernai, notes sur un château de Basse-Alsace", *La vie en Alsace*, 1936, p. 1-5.

LE PAYS DU TEILLEUL (René), "Niedernai, "village fortifié". Vieilles pierres et bribes d'histoire", *La vie en Alsace*, 1937, p. 18-22.

METZ (Bernhard) & al., notices "Landsberg", *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, t. 23, p. 2193-2197 (publié par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Strasbourg, 1994).

MORITZ (Victor), *Les tribulations d'un préfet alsacien. Ferdinand de Durckheim à travers le XIX^e siècle*, Strasbourg, 1988 ⁽²⁹⁾.

OVERMANN (Alfred), "Die Reichsritterschaft im Unterelsaß bis zu Beginn des Dreißigjährigen Krieges", *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 50, 1896, p. 570-637 et 51, 1897, p. 41-82.

PHILIPP (Marthe), *Blaesheim, histoire d'un village alsacien*, publié par la commune de Blaesheim, 1995 ⁽³⁰⁾.

⁽²⁸⁾ Nombreuses références sur la carrière politique de Maximilien Constantin de Reinach-Werth et de son fils Félix (voir index).

⁽²⁹⁾ Ferdinand de Durckheim est le petit-fils de Louise Amélie Bock de Blaesheim, épouse Durckheim (1740-1820). Voir notamment p. 16 (reproduction d'un portrait de Wilhemine Bock).

⁽³⁰⁾ Nombreux portraits de membres de la famille Bock et photographies de leurs pierres tombales. Portrait de François Marie de Landsberg.

RAPP (Francis), "Les chanoines de Windesheim dans le diocèse de Strasbourg", *Rencontres de Colmar-Strasbourg (29 septembre au 2 octobre 1988) "La dévotion moderne dans les pays bourguignons et rhénans des origines à la fin du XVI^e siècle"* (publication du centre européen d'études bourguignonnes, XIV^e-XVI^e siècle, n° 29, 1989) ⁽³¹⁾.

RECHT (Roland), dir. et GEYER (Marie-Jeanne), dir., *A qui ressemblons-nous ? Le portrait dans les musées de Strasbourg*, catalogue de l'exposition présentée à l'Ancienne douane du 22 avril au 31 juillet 1988, Strasbourg, 1988 ⁽³²⁾.

RITT (Albert), *Ainsi vécut Lingolsheim*, Colmar, 1982 ⁽³³⁾.

ROUX (Lucie), *Les archives de la famille de Reinach*, Colmar, 1961.

SCHLOSSER (Georges), *Zellwiller, chronique d'une ruralité*, Strasbourg, 1997.

SCHOEPFLIN (Johann Daniel), *Alsatia Diplomatica*, Mannheim, 1772-1775.

SCHOEPFLIN (Johann Daniel), *Alsatia Illustrata*, Colmar, 1751.

SITZMANN (Edouard), *Un castel féodal ou le château de Werde et ses propriétaires*, Strasbourg, 1912.

SITZMANN (Edouard), *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, Rixheim, 1909-1910, t. I, p. 176-178 (famille Bock), t. II, p. 102 (famille Landsberg), t. III, p. 534-535 (famille Reinach-Werth).

VOGLER (Bernard), "La noblesse alsacienne face aux événements de l'été 1789", *Saisons d'Alsace*, n° 104, été 1989 ⁽³⁴⁾.

WOLFF (Christian), notice "Bock", *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, t. 4, p. 266 (publié par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Strasbourg, 1984).

⁽³¹⁾ Evoque la réforme du couvent de Truttenhausen en 1454.

⁽³²⁾ Voir pp. 280 et 326 (portraits des quatre fils de Samson de Landsberg, provenant du château de Niedernai).

⁽³³⁾ Beaucoup d'erreurs. A utiliser avec prudence.

⁽³⁴⁾ L'auteur a utilisé les lettres adressées par les députés de la noblesse alsacienne à leurs commettants, conservées dans le chartrier (cf. inventaire des papiers, n° 1025). Signalons une erreur: le député du bailliage de Huningue est le baron de *Landenberg-Wagenbourg*. Il n'a aucun lien de parenté avec les Landsberg.

2. Sources complémentaires ⁽³⁵⁾

La place qu'ont occupée les Landsberg et les Bock ⁽³⁶⁾ dans l'histoire de l'Alsace, associée à l'étendue de leurs possessions, rendent difficile toute recension exhaustive des sources les concernant. Dans pratiquement tous les dépôts d'archives du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ainsi que dans les régions voisines, on peut trouver des documents où ils sont mentionnés.

Les dépôts d'archives strasbourgeois sont à fréquenter en priorité. Toutes les séries anciennes des Archives départementales, ou presque, contiennent des références sur les Bock et les Landsberg (sous-série 3 B, séries C, E, G et H). Il faudra aussi penser à consulter la série J (entrées par voie extraordinaire): voir entre autres 12 J 989 (renouvellement des biens des Landsberg à Niedernai en 1451), 12 J 1081-1084 (biens des Landsberg à Sundhouse), 19 J 545, 555, 560-562 (procès intéressant les Bock), 19 J 591-593 (procès intéressant les Landsberg), 36 J 3/470 (Hans Bock engagé de Mittelhausen, Hohatzenheim et Hohfrankenheim en 1398)... La sous-série 111 J (entrées par voie extraordinaire entre 1942 et 1944) renferme plusieurs liasses concernant les Landsberg: elles ont été distraites du chartrier de Niedernai au moment de son dépôt aux Archives départementales (voir 111 J 17 et 111 J 92 à 109). Le fonds Zorn de Bulach (sous-série 65 J, carton XIII) contient d'intéressants documents sur le château du Bockstein à Gerstheim, qui appartenait alors aux Boecklin ⁽³⁷⁾. On trouvera aussi dans la collection Straub deux chartes anciennes concernant Truttenhausen, qui pourraient provenir des archives des Landsberg (18 J 13-14, nouvelles cotes G 28/1 et G 28/2) ⁽³⁸⁾. Certains fonds d'archives communales en dépôt aux Archives départementales peuvent parfois contenir l'un ou l'autre document ancien. Dans les archives de la commune de Barr, on pourra trouver des copies de chartes relatives au droit de parcours du couvent de Truttenhausen dans la seigneurie de Barr. Les originaux, disparus, étaient censés se trouver dans le chartrier (voir 8 E 21, boîte de chartes 1/36).

Les Archives municipales de Strasbourg sont également très riches d'informations, notamment les fonds des institutions religieuses. On se permettra de renvoyer à ce sujet aux travaux de M. Bernhard Metz, qui a commencé un inventaire analytique de toutes les chartes conservées aux Archives municipales.

Aux Archives départementales du Haut-Rhin, on consultera notamment les cotes 2 E 10, famille d'Anthès (seigneurie de Nambshem engagée par les Ribeaupierre

⁽³⁵⁾ Une bonne partie des références citées ici sont dues à Bernhard Metz.

⁽³⁶⁾ Il ne sera pas question ici des Reinach-Werth. Cette branche ne s'étant constituée qu'au XVIII^e siècle, les sources antérieures à la Révolution sont peu nombreuses. Il faudra consulter les archives des familles alliées et en premier lieu celles que le baron de Reinach-Hirtzbach a déposées aux Archives départementales du Haut-Rhin (inventaire par Lucie Roux, op. cit.). Pour Truttenhausen, on se contentera de renvoyer à la notice historique rédigée par A.M. Burg et parue dans le *Monasticon Windeshemense II* (Archives et Bibl. de Belgique, n° spécial 16/2, 1977, 424-427), tiré à part à la B.N.U., section des alsatiques. Elle contient une liste des supérieurs, une bibliographie et un état des sources. Signalons aussi, à la Bibliothèque nationale, ms. allemand 103, un censier de Truttenhausen rédigé en 1513 par le *schaffner* Johann Heuler, de Westhoffen. Il comptait 82 f°, mais les dix premiers ont disparu.

⁽³⁷⁾ Il passera plus tard entre les mains des Bock.

⁽³⁸⁾ Chartes de 1181 et 1185, publiées par Schoepflin dans son *Alsatia diplomatica*.

aux Landsberg), 2 E 115 (divers documents intéressant les Landsberg) et 132 J, chartrier de Schoppenwihr (constitution de *morgengab* par Hans Georg de Landsberg au profit de sa femme Lucia de Reichenstein, 1545). On trouvera quelques renseignements sur les fiefs autrichiens des Bock et des Landsberg dans le fonds de la Régence d'Ensisheim (1 C 1378, 5807 et 5822). Il faudra aussi penser à consulter les sous-séries 5 G (fiefs que les Landsberg tiennent du chapitre de Lautenbach à Zellwiller) et 9 G (fiefs ou gages tenus par les Landsberg de l'abbaye de Murbach). Ces références sont données à titre tout à fait indicatif, car il existe certainement beaucoup d'autres pièces dispersées.

Aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, on trouvera les réversales des Landsberg pour leurs fiefs relevant des ducs de Lorraine (B 808/57 f° 2-4; *ibid* f° 1-2 sur l'oblation de Zellwiller en 1337; copies des réversales sous la cote B 384 f° 182, etc).

Pour qui s'intéresse aux Bock et aux Landsberg, des visites complémentaires s'imposent aux Archives municipales d'Obernai (informations sur les nombreux litiges et procès ayant opposé les Landsberg à la commune d'Obernai), ainsi qu'à celles de Sélestat (JJ 36, biens des Landsberg à Bilwisheim), Erstein (CC7, rente de 20 livres vendue par l'évêque de Strasbourg à Ulrich Bock d'Erstein en 1432) et Colmar, où l'on consultera les cotes FF 13 (jugement entre Colmar et le chevalier Heinrich de Landsberg au sujet de Sundhouse), BB 52 (lettre n° 220 adressée à Wolf de Landsberg), JJ - CC 257 (Heinrich de Landsberg contre Peter Hyffel), JJ - FF 27 (jugement arbitral entre les frères Adam et Wolfhelm Bock et Hugues de Westhouse) et JJ - FF 133 (documents divers sur les Landsberg, 1459-1630).

Le chercheur devra également consulter les inventaires des bibliothèques municipales. Il trouvera, à Sélestat, un manuscrit provenant de Truttenhausen (cartulaire des XIII^e-XV^e siècles, ms 453), à Strasbourg des pièces d'un procès concernant les Landsberg (Ms 1375) et un manuscrit du *Clagspiel* contenant une dédicace de Sébastien Brant à Hans Bock [de Gerstheim] et Peter Musler, membres du Magistrat de Strasbourg (C 1648). Mais la liste n'est probablement pas exhaustive...

Aucune recherche approfondie ne saurait se passer d'une visite dans les dépôts d'archives d'outre Rhin. Les sources d'information y sont nombreuses, quoique fort dispersées. Citons seulement, à titre d'exemple, quelques références glanées au hasard à Darmstadt et Karlsruhe.

Staatsarchiv Darmstadt ⁽³⁹⁾:

- B 2 (chartes des Lichtenberg, Ochsenstein et Deux-Ponts) et D 21 (documents papier des mêmes). Nombreuses références sur les Landsberg et les Bock. Voir Fr. Battenberg, *Lichtenberger Urkunden*, 4 vol. parus, index en cours.
- F 26/4, inventaire des lettres de fief impériales des Bock (et de leurs prédécesseurs) à partir de 1347 pour Blaesheim, Innenheim, Odratzheim, etc ⁽⁴⁰⁾.

⁽³⁹⁾ Pour Darmstadt, consulter également, par J.R. Wolf, *Familienarchiv von Wurmser* (Repert. d. hess. Staatsarchiv Darmstadt, 28, 1988). Les archives des Wurmser complètent à la fois celles des Bock, des Landsberg et celles du Directoire de la noblesse immédiate.

- F 26/223, achat de terres à Sundhouse par Heinrich de Landsberg en 1444

Generallandesarchiv Karlsruhe

- Nachlaß Grandidier, copie d'une charte de 1258 provenant de Truttenhausen et charte originale de 1454.
- 44/5393 à 5409, nombreuses chartes intéressant les Landsberg jusqu'en 1686.
- 229/ 32 962 - 33 059 "1346 à 1860", les Landsberg à Gottenheim/Brigau.
- 229/ 47 950 à 48 148, "1139 à 1866", les Landsberg à Ichenheim/Ortenau.
- 69 Holzling Berstett Akten n° 332, Registratur der Güter der Anna Magdalena v. Landsberg (XVII^e siècle) et n° 333, procès sur le testament de Wolf Jacob de Landsberg, mort en 1634.

Une mention spéciale doit être réservée ici aux Archives de la famille Gayling à Fribourg-en-Brigau. Elles conservent en effet des documents qui faisaient à l'origine partie intégrante du chartrier de Niedernai et qui en ont été distraits au XIX^e siècle. Ces pièces n'ayant pu encore être inventoriées, on en a fait une analyse détaillée qui figure ici en fin de volume ⁽⁴¹⁾. Les chartes les plus anciennes remontent au XIII^e siècle. Mais les archives de la famille Gayling réservent encore bien d'autres découvertes ⁽⁴²⁾. On y trouvera, dans les différentes séries, des pièces isolées intéressant les Bock et les Landsberg, arrivées ici par mariages ou héritages successifs. Citons, entre autres, l'inventaire de succession de Johann Jacob Wurmser de Vendenheim de Sundhouse et de sa femme Maria Veronica Bock (C 20, années 1654 et 1659), l'inventaire de succession de Georg de Windeck et de sa femme Veronica Bock (C 20, année 1588), l'inventaire des biens échus à Susanna Maria de Fleckenstein née de Landsberg sur la succession de sa mère (C 45, année 1670), une correspondance de 1616 au sujet des études de Claus Eberhard Bock à Durlach (B 11 (2)).

Christine Heider
Septembre 1996

⁽⁴⁰⁾ A utiliser avec prudence car il y a des erreurs de date.

⁽⁴¹⁾ Voir annexe.

⁽⁴²⁾ Voir Friedrich Hefe, Archiv der freiherrlichen Familie Gayling von Altheim zu Ebnet bei Freiburg, in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1916-1917, 1922, 1940-1942.

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

Ces tableaux généalogiques ont été réalisés à partir de données trouvées dans le chartrier de Niedernai, aussi bien dans le fonds des chartes que dans le fonds des papiers. Des informations complémentaires ont pu être recueillies dans les registres paroissiaux (registres conservés aux Archives municipales de Strasbourg ou aux Archives départementales du Bas-Rhin).

Symboles

(1485-1510) signifie "cité de 1485 à 1510"
(1555-92) signifie "cité de 1555 à 1592"
1463 † signifie "déjà décédé en 1463"
† 1573 signifie "décédé en 1573"
* 1731 signifie "né en 1731"